

# TRAIT D'UNION

*Juillet 2020*



## Informations municipales de Pelousey

Mairie de Pelousey - 19 Grande Rue 25170 Pelousey

Téléphone : 03 81 58 05 16

Mail: [mairie@pelousey.com](mailto:mairie@pelousey.com)

Site internet: [www.pelousey.com](http://www.pelousey.com)

Numéro d'appel en cas d'**urgence seulement** : 06 51 84 76 36

# SOMMAIRE

---

Édito	3
Nouveaux élus	4 à 7
Point info du Maire et de ses adjoints	8 à 13
Infos communales	14 à 18
Urbanisme	19
Bibliothèque	20 à 21
Francas	22
Nouveau à Pelousey	23
Événements passés	24 à 26
Associations	27 à 30
Divers	31 à 32
Sybert	33
Etat civil	34
Coordonnées	35

---



## ÉDITO DU MAIRE

Au nom de toute l'équipe municipale nouvellement élue, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée à l'occasion des élections municipales et communautaires du 15 mars dernier.

Le climat était particulier ce dimanche-là... Anciens et nouveaux élus.es ont alors tenu le bureau de vote, en respectant au maximum ce que nous appelons maintenant couramment « les gestes barrières », comprenant parfaitement que le taux de participation final ne reflétait pas les habitudes communales pour une telle élection... Comme vous le savez, la promulgation de la loi d'urgence et les mesures imposées par cette crise sanitaire n'ont pas permis aux nouveaux conseillers.ères de tenir le conseil d'installation comme le veut la règle, dans la semaine qui suit l'élection.

Ainsi, c'est l'ancienne équipe qui est restée en place et qui a assuré la gestion de la commune jusqu'au 25 mai, date de la tenue du premier conseil des nouveaux élus.es. Ils, elles sont malgré tout intervenus régulièrement pendant cette période à leur côté. La commune a pu compter sur les deux équipes municipales et cela a véritablement facilité la gestion des dossiers en cours, des distributions de masques...

Avant donc de tourner la page du mandat 2014/2020, je tiens à remercier chaque conseiller.ère pour son implication, son travail dans une ambiance cordiale qui a permis de mettre en place des actions, des projets, des manifestations au profit de tous.tes.

La bonne entente, l'implication des adjoints et du conseiller municipal délégué à l'urbanisme ont favorisé un travail rigoureux. Je salue particulièrement l'engagement de Daniel Varchon qui poursuit avec la nouvelle équipe, mais désormais en tant que conseiller. Il a beaucoup œuvré au quotidien, c'est pourquoi je souhaite lui exprimer toute ma gratitude et respecte son souhait de poursuivre à un rythme plus mesuré.

Je salue également et implicitement espère que tout cela perdurera... les très bonnes relations tissées avec les associations, les membres de comités consultatifs ou bénévoles de la bibliothèque et les remercie chaleureusement pour leur implication aux côtés des élus.es.

Enfin, avant de poursuivre, je souhaite avoir une pensée pour toutes les familles qui ont été touchées par la Covid 19. Si la commune ne déplore pas de décès liés au virus à ce jour, on sait bien que nombreuses familles ont été touchées dans nos entourages... Je remercie aussi avec sincérité tous les acteurs du quotidien qui ont œuvré pendant cette crise sanitaire sans précédent.

Je tiens également à souligner que tous les employés.es ont poursuivi leur mission que ce soit en mairie, à l'école ou dans les travaux extérieurs, sans aucune interruption.

Pour ce nouveau mandat, vous pouvez compter sur toute ma motivation, détermination pour mener à bien les projets que nous vous avons soumis et que vous avez pu amender. La nouvelle équipe, en grande partie renouvelée, portera avec la rigueur qui s'impose mais aussi le dynamisme nécessaire ces nouvelles ambitions, avec toujours en tête l'intérêt général et la volonté de parfaire des cadres et qualité de vie.

Je vous souhaite une belle découverte de ce premier Trait d'Union de l'équipe « Partageons demain », embelli par la touche déjà très professionnelle de notre employé.e jeune Klélya Mathez.

Bien à vous,

Catherine Barthelet

# NOUVEAUX ÉLUS

*LE CONSEIL MUNICIPAL SUITE AUX ÉLECTIONS DU 15 MARS 2020*



*De gauche à droite :*

Hélène Sue - Hassem Meguenni-Tani - Stéphanie Gharbi - François Belot - Alexandra Claironné-Mouyoki - Julien Sue - Fanny Terraz-Laderrière - Benoît Ricloux - Martine Bouchey Daniel Varchon - Catherine Barthelet - Françoise Cusinato - Matthieu Baulieu - Florence Jeanguyot - Emmanuel Vuillemin - Françoise Fumey - Gilles Binda - Laurence Jeannot - Cyril Moulin

Élection du maire et de ses adjoints le 25 Mai 2020



**De gauche à droite :**

François Belot - 3e adjoint  
Catherine Barthelet - Maire  
Benoît Ricloux - 1er adjoint  
Stéphanie Gharbi - 2e adjointe

# NOUVEAUX ÉLUS

Lors de ce conseil municipal, les conseillers.ères municipaux.ales présents.es ont acté et signé **la Charte de l'él(u)e local(e)**.

Un exemplaire visé par tous les membres du Conseil Municipal est conservé en mairie.

Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi.

Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'él(u)e local.e :

1. L'él(u)e local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'él(u)e local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'él(u)e local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'él(u)e local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'él(u)e local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'él(u)e local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'él(u)e local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'él(u)e local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

**Lors de la deuxième séance de conseil municipal**, il a été acté les délégations confiées aux adjoints par le Maire. La municipalité sera également aidée par trois conseillers.ères municipaux qui auront en charge également des délégations spécifiques. Le conseil a fait ce choix dans le but de mieux répartir les responsabilités et en parallèle, il a été décidé de ne créer que 3 postes d'adjoints contre 5 possible. Les indemnités des six élus ayant une délégation sont calculées sur l'enveloppe prévue légalement pour un maire et trois adjoints (qui donc acceptent de baisser leurs indemnités en conséquence).

**Récapitulatif des délégations consenties par le maire qui travaillera donc en binôme avec chacun d'entre eux.elles :**

- 1er adjoint, Benoit Ricloux : Finances, bâtiment, sécurité et nouveaux projets
- 2e adjointe, Stéphanie Gharbi : environnement, forêt et gestion des employés communaux
- 3e adjoint, François Belot : vie sociale (relations avec les associations, école, périscolaire, festivités...)et voirie.
- Conseiller municipal délégué, Julien Sue : urbanisme
- Conseillère municipale déléguée, Françoise Fumey : eau et assainissement et gestion du cimetière
- Conseillère municipale déléguée, Hélène Sue : communication

# NOUVEAUX ÉLUS

Les élus.es ont également procédé aux désignations dans les syndicats, nommé les référents et ont acté leur rôle dans chaque comité consultatif dans lesquels ils accueilleront les habitants.es volontaires suivants :

Organismes	Référents élus
Sécurité routière	BINDA Gilles
Habitat	MEGUENNI-TANI Hassem
Ambroisie	BELOT François
Défense	JEANNOT Laurence
Sécurité des bâtiments	BINDA Gilles (en appui de Benoît)

Organismes	Référents élus
SICA (Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux)	BARTHELET Catherine, titulaire, RICLOUX Benoît, son suppléant, JEANNOT Laurence, titulaire, GHARBI Stéphanie, sa suppléante
AUDAB Besançon centre Franche-Comté (Agence d'Urbanisme)	SUE Julien
COFOR (Communes Forestières)	GHARBI Stéphanie et JEANGUYOT Florence, sa suppléante
Comité de jumelage	CUSINATO Françoise (Présidente), BARTHELET Catherine et VARCHON Daniel
ADAPEI	CUSINATO Françoise et MOULIN Cyril
Comité de secteur GBM	PLUI : SUE Julien VOIRIE : BELOT François EAU ET ASSAINISSEMENT : FUMEY Françoise



Pour mémoire, le maire est élu conseiller communautaire et siège donc à Grand Besançon Métropole. L'installation de la nouvelle assemblée aura lieu mi-juillet après le deuxième tour des élections municipales (pour les communes concernées) qui a eu lieu le 28 juin.

Par secteur, auront lieu début juillet les élections « primaires » qui permettront de constituer le bureau du Grand Besançon. Pour le secteur ouest, 13 élus (un par commune) devront élire 2 vice-présidents.es et un.e conseiller.ère communautaire délégué.e. C'est ensuite le nouveau président.e de l'assemblée qui leur proposera des délégations en accord avec l'ensemble du nouvel exécutif.

# NOUVEAUX ÉLUS

	Membres	
Comité Consultatif	Titulaires	Extérieurs
Forêt	CHARBI Stéphanie	FUMEY Bernard
	JEANGUYOT Florence	JEANGUYOT Serge
	JEANNOT Laurence	JOUFFROY Denis
		NICOD Jean-Jacques
		POUZOL Michel
Fleurissement	CHARBI Stéphanie	ANTOINE Christian
	BOUCHEY Martine	DAMPENON Lucien
	CUSINATO Françoise	GRIFFAUT J.Jacques
	VARCHON Daniel	MOREL Eliane
	JEANGUYOT Florence	MOREL Léon
		PARRET Chrystelle
Finances	BELOT François	BOVIN Daniel
	FUMEY Françoise	GRIFFAUT Christiane
	CHARBI Stéphanie	
	MOULIN Cyril	
	RICLOUX Benoît	
	TERRAZ-LADERRIERE Fanny	
	VARCHON Daniel	
	VUILLEMIN Emmanuel	
	CUSINATO Françoise	
Urbanisme	BAULIEU Matthieu	CHOPPE Thierry
	SUE Julien	GOUX Marcel
Elections	JEANNOT Laurence	
Environnement	BAULIEU Matthieu	ANDREY Domitille
	BOUCHEY Martine	DELOGE Brice
	CHARBI Stéphanie	JOUFFROY Roland
	TERRAZ-LADERRIERE Fanny	POUZOL Michel
	VUILLEMIN Emmanuel	
Festivités	BELOT François	BRULE Philippe
	CUSINATO Françoise	BINDA Marie-Cécile
	JEANGUYOT Florence	LADERRIERE Emmanuel
	TERRAZ-LADERRIERE Fanny	
	VUILLEMIN Emmanuel	
CCAS	BARTHELET Catherine	DEMANGE Carmen
	CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	
	MEGUENNI-TANI Hassem	
	SUE Hélène	
Jeunes citoyens	BELOT François	BRULE Valérie
	TERRAZ-LADERRIERE Fanny	
	JEANGUYOT Florence	
	Titulaires	Suppléants
Marché A Procédures Adaptées - Appel d'Offres	BELOT François	FUMEY Françoise
	CHARBI Stéphanie	MOULIN Cyril
	RICLOUX Benoît	TERRAZ-LADERRIERE Fanny
	VARCHON Daniel	VUILLEMIN Emmanuel

# POINT INFO DU MAIRE

---

## ● ÉCOLE/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'école et le périscolaire sont restés ouverts afin de pouvoir accueillir les enfants du personnel soignant et enseignant. Tout le personnel enseignant et éducatif est intervenu sur la base du volontariat, nous pouvons les en remercier car ils ont toujours répondu présents ! Alors que beaucoup de communes ont décidé de n'accueillir les enfants qu'à partir de la grande section, le protocole post-confinement a prévu chez nous, dans le respect des règles bien entendu, l'accueil de toutes les classes. Au départ, les contraintes définies dans le protocole du Ministère de l'éducation nationale ne permettaient pas de recevoir plus de 10 enfants par classe de maternelle et 15 en primaire. Les enfants de personnels soignants et enseignants ont toujours été accueillis en priorité. Afin de permettre tout de même que les enfants, dont les parents le souhaitaient, puissent revenir régulièrement à l'école, deux groupes ont été définis. Ainsi les enfants ont été accueillis en présentiel 2 jours et en enseignement à distance les 2 autres journées jusqu'au 22 Juin.

L'enseignement à distance a été rapidement mis en place, les enseignants veillant à ce que les enfants bénéficient tous d'un accès à un ordinateur chez eux.

## ● SOUTIEN AUX AINÉS.ES

Le plan canicule/grand froid a été activé. Ce sont les nouveaux conseillers.ères qui ont pris en charge les appels aux personnes inscrites. Outre la discussion qui est toujours agréable, des services ont été rendus : distribution d'attestation pour les sorties, achat de courses alimentaires, boulangerie ou pharmacie...

Les familles des enfants de maternelle ne pouvant imprimer les devoirs à domicile ont reçu par le maire dans leur boîte aux lettres les cours et activités pédagogiques pendant le confinement et sont ensuite venus les chercher en mairie, idem pour les livres ou autres supports nécessaires...

Comme convenu avec les parents élus délégués au conseil d'école, une évaluation du nouveau protocole d'accueil a été proposée au 15 Juin, dans le but d'échanger sur les conséquences et le vécu des enseignants, des enfants et de leurs parents. Le directeur des Francas de Pelousey était également présent pour évoquer l'accueil périscolaire. Le nombre d'enfants accueillis a augmenté sensiblement chaque jour durant la période de confinement. Le bilan est dans l'ensemble satisfaisant.

Les élus ont apprécié les efforts faits par les Francas de Pelousey pour proposer un protocole le plus convivial possible, afin de laisser aux adultes les préoccupations de la COVID 19.

Depuis le 22 Juin, l'école accueille tous les enfants toujours dans le respect des gestes barrières.

## ● AIDE AUX SOIGNANTS

La commune a répondu à l'appel du personnel soignant qui manquait cruellement de produits sanitaires à usage unique (gants, sur-blouses, masques, ...). Une collecte auprès de toute la population a permis de collecter du matériel qui a été déposé à la Clinique St Vincent, en charge de le redistribuer aux établissements les moins dotés (ehpad...).

Le Maire remercie les couturières bénévoles : Sylvie Feuvrier, Laurianne Masson et les membres de la section « loisir créatif » de l'ALE. Leur investissement a permis de fournir notamment aux résidents du Château d'Uzel plus de 150 masques.



# POINT INFO DU MAIRE

---

## ● TRANSMISSION DES INFORMATIONS

De nombreux messages ont été publiés sur le site de la commune et sur les panneaux d'informations, il aurait été impossible de tout distribuer en papier : poursuite de la collecte de sang de l'EFS (Etablissement Français du Sang), information sur l'eau potable qui est parfaitement contrôlée et ne présente aucun risque, mise en place de mesures exceptionnelles pour les artisans, PME, de cellules de crises par des psychologues pour les particuliers etc...

Les habitants ont été informés par le système Téléalerte du bouleversement du calendrier de collecte des déchets et de la reprise du calendrier habituel ainsi que de la réouverture des déchetteries.

Après les élections et avant l'installation du conseil, a été tenu en format dématérialisé un conseil municipal qui a donné lieu à un compte-rendu de décisions et d'informations à l'attention des deux équipes municipales (en activité et élues mais pas encore installées dans leurs fonctions) et de la population.

## ● ACTIVITES/UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Toutes les activités prévues par les associations ou la commune ont été annulées ainsi que les locations de la salle St Martin dont les acomptes ont été remboursés jusqu'à fin Juin.

Depuis le 2 juin, quelques activités seulement de l'ALE ont repris, notamment le tennis de table et les cours de guitare. François Belot a rédigé un protocole spécifique d'utilisation des salles pour permettre une reprise sans risque pour tous.

## ● DISTRIBUTION DE MASQUES

Le week-end de l'ascension, les élus.es ont distribué des masques lavables à toute la population, sur la base de quatre masques par personne (sauf enfant de moins de 6 ans). Cela complétait la distribution précédente du 9 mai de masques chirurgicaux à usage unique. Les masques chirurgicaux et lavables (2 par personne de chaque) et les kits à coudre ont été pris en charge par Grand Besançon Métropole. Les deux autres masques lavables par habitant ont été commandés par la Région avec une participation financière moitié état, moitié commune.

Des masques en tissu sont encore disponibles en mairie ainsi que des kits à coudre. N'hésitez pas à en demander !

## ● PERSONNEL COMMUNAL

Le personnel communal a poursuivi ses missions à tous les niveaux, seul l'accueil au public a été fermé pendant le confinement mais a été organisé en fonction des besoins ou sur rendez-vous. Les échanges par mail ou téléphone demeurent bien entendu privilégiés.

Ainsi, les inscriptions à l'école sont désormais intervenues par mail. Certains employés ont posé des congés, tous ont eu un comportement exemplaire pour faciliter la continuité de l'activité et nous les en remercions sincèrement.

## ● ACCUEIL DE STAGIAIRES

Plusieurs stagiaires étaient attendus pour seconder nos employés communaux (espaces verts, urbanisme, accueil, ..). Malheureusement, les écoles et universités n'ont pas autorisé ces stages.

# POINT INFO DU MAIRE

## Création d'emplois saisonniers pour les jeunes

Comme habituellement, nous proposons un recours aux emplois saisonniers de jeunes pelouséens.nes afin d'aider les employés communaux. Cette année, il est proposé en accord avec la nouvelle équipe municipale, qui aurait dû prendre cette décision, de créer également un poste d'une semaine pour accompagner les élus dans la création d'une nouvelle charte de communication (en lien avec les retours des questionnaires). La personne recrutée doit donc bénéficier de connaissances dans ce domaine. Les autres périodes seront consacrées aux tâches habituelles : grand ménage des écoles et de la maison de la Noue, appui aux employés...

Ces emplois sont destinés à seconder le personnel communal. Ils sont proposés, conformément aux dispositions applicables en la matière et édictées par le Centre de Gestion du Doubs, en priorité aux jeunes de PELOUSEY de 18 à 20 ans sur cinq périodes.

Ont été retenus:

- |                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| - Du 11 au 15 mai             | Klélya MATHEZ    |
| - Du 06 au 17 juillet         | Maxime PATAUD    |
| - Du 20 Juillet au 31 juillet | Alicia MOCKLY    |
| - Du 03 au 14 août            | Solène CHABANNES |
| - Du 17 au 28 août            | Aurélien BRULE   |



## INTERVENTIONS DIVERSES

- Un arbre imposant et d'autres plus petits se sont effondrés sur la barrière de la lagune peu avant le confinement. Une entreprise a été missionnée pour les débrancher et remettre en place les barrières endommagées.
- Un autre arbre, menaçant cette fois une clôture d'un particulier a été abattu Impasse du Champ Guillier.
- A plusieurs reprises, les moutons de M. Morel se sont échappés, la clôture restant ouverte après le passage de promeneurs qu'ils déplacent pour passer à travers champ et rejoindre la Rue du Chanot. Un panneau d'indication a été posé et la barrière a été réparée pour la stabiliser (merci à Julien Sue).

Il est prévu plus tard de réaliser une liaison piétonne entre le lotissement du Chanot et le panorama de la Vierge lorsque la deuxième tranche des travaux sera opérationnelle. En attendant, en présence des animaux, merci d'éviter de passer à travers champ.



# POINT INFO DU MAIRE

## TRAVAUX VALLON DU BOUVREUIL/VOIE ROMAINE/ROUTE DES AUXONS

Ils sont cette fois terminés. Dernièrement, les arbustes ont été protégés (pose de filets), les massifs qui en ont besoin ont été débroussaillés. A l'automne du gazon pousse lente sera semé dans l'un des trajés afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales (de part et d'autre de l'enrobé) et éviter qu'elles ne ruissèlent sur la chaussée. Il en sera également planté dans le traje non utilisé par les piétons. Des barrières seront installées dans celui qui dessert l'abri de bus.

Une information a été distribuée aux habitants.es pour prévenir de la réalisation du bicouche et leur rappeler que les places de stationnement sur le domaine public n'appartiennent à personne en particulier et sont prévues pour les visiteurs.

Les travaux du chemin piéton Voie Romaine sont en cours, vu le relief, il sera réalisé du bicouche. La route sera traitée par un épaulement de l'autre côté de la bordure pour faciliter les croisements.

La première partie de la route des Auxons a été reprise en bicouche, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Besançon Métropole. Le carrefour a également été rénové afin d'endiguer les problèmes d'eaux pluviales stagnantes.



Vallon du Bouvreuil



Route des Auxons

## ATTRIBUTION DES LOGEMENTS GRAND BESANCON HABITAT



Plusieurs commissions d'attribution de logements ont eu lieu et tous sont maintenant occupés. L'installation des habitants a été retardée en raison du confinement. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur avons déposé des informations dans leurs boîtes aux lettres en attendant de pouvoir les rencontrer... Dès que possible, nous pourrons avec eux investir le potager de la résidence du petit pont et observer le nouveau refuge de la LPO. Malheureusement, les animations prévues avec les enfants de l'école ont été retardées..

# POINT INFO DU MAIRE

## CIRCULATION RUE DE VOSSIERES

Avant le premier tour des élections municipales, deux habitantes de la rue de Vossières sont venues nous remettre une pétition des riverains de cette rue. Les habitants ont exprimé leur inquiétude suite à un accident survenu récemment (perte de contrôle d'un véhicule) qui a embouti une clôture. Ils demandent que des solutions soient étudiées à minima pour faire ralentir les automobilistes et assurer la sécurité des piétons. Un courrier envoyé à chacun d'eux, en attendant de pouvoir consulter le conseil municipal à ce sujet, a rappelé la genèse de ce quartier : les échanges de terrains, le souhait de faciliter la circulation qui était compliquée et accidentogène en bas de la Rue du Séminaire particulièrement pour les bus, la liaison souhaitée avec le cimetière et sa possible extension...

D'ores et déjà, un radar pédagogique a été installé dans la rue pour enregistrer les flux et les vitesses. Des mesures simples pourraient être envisagées rapidement : la création d'une zone 30, le tracé d'une ligne blanche pour rappeler les limites... Début juin, Benoit Ricloux a pu extraire une première analyse des vitesses qui montrent qu'elles ne sont pas excessives et légèrement plus élevées dans le sens de la montée. Le radar reste en place pour poursuivre l'analyse en dehors de la période de confinement. Le marquage au sol a été réalisé récemment, profitant de l'opération faite dans tout le village.

## DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les travaux liés au déploiement de la fibre se poursuivent, tous les quartiers ne sont pas encore éligibles comme cela nous avait été expliqué lors de la réunion publique de Février. La commune fait tout ce qu'elle peut pour faciliter les échanges et la progression des travaux mais il faut bien reconnaître que les échanges avec Orange et ses sous-traitants sont compliqués, voir pire parfois inexistantes... Ainsi, malgré nos demandes, les rues ou équipements (école) les plus nécessiteux d'une meilleure connexion ne sont pas priorités.

Nombreux élus lors du dernier conseil communautaire ont signalé les mêmes problèmes et demandé une intervention du Président du Grand Besançon Métropole auprès de M le Préfet pour faire avancer les dossiers bloqués dans chaque commune.



## ASSAINISSEMENT

Stéphanie Gharbi coordonne les futurs travaux de la station d'épuration. Comme déjà évoqué, ils deviennent urgents car les berges s'effondrent et ne permettent plus l'utilisation optimale des bassins. L'entreprise retenue s'engage à respecter les gestes barrière et à mettre en place les mesures de protection pour ses agents. La clôture vers la forêt sera démontée le temps des travaux. Tous les services font leur maximum pour intervenir dans les meilleurs délais dans ce contexte particulier.

# POINT INFO DU MAIRE

## NOUVEAU LOCAL PROFESSIONNEL

La réception des travaux du local professionnel a été faite ! Les travaux se sont poursuivis, même pendant le confinement grâce à l'implication d'artisans locaux et, bien sûr sans coactivité.

Le bail a été signé avec la nouvelle locataire qui a donc pu débiter, comme elle le souhaitait, son activité le 2 juin. Quelques travaux de finition sont attendus sous la vigilance de Daniel Varchon qui a coordonné le chantier depuis le début.

Les élus souhaitent une bonne installation à Angélique Charron ainsi qu'une longue carrière à Pelousey !



## FORET

- Stéphanie Gharbi a informé les élus, lors du dernier conseil municipal, des dernières ventes, coupes de bois et du contexte actuel qui rejaillit sur la gestion forestière avec une saturation du marché.
- Elle recherche actuellement certains propriétaires pour leur rappeler leurs obligations d'abattre les arbres contaminés par le scolyte pour éviter la propagation aux arbres proches...

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

Beaucoup d'événements ont dû être annulés, à regret bien sûr... C'est pourquoi, les élus.es, sollicités, ont répondu favorablement pour accueillir à Pelousey en partenariat avec l'ALE « Les défis de la boucle 2020 ». Il s'agit d'une manifestation sportive (course à pied) mais aussi culturelle (visite patrimoniale) qui aura lieu le 25 novembre 2020. Des prochaines rencontres préciseront les animations qui en découlent et bien sûr l'implication demandée de la part de la commune et des bénévoles.

De la même façon, les élus.es ont validé le report de l'accueil de la manifestation du Grand 8 qui était prévu mi-mars et pourrait avoir lieu avec une autre compagnie de théâtre début octobre. A suivre !!

## INCIVILITES/ BRUIT DES MOTOCROSS

- Le maire a reçu de nombreuses plaintes concernant le passage de motocross notamment Rue du Terne... Les renseignements et efforts conjugués ont permis d'apaiser le climat et rappeler aux jeunes la stricte utilisation qu'ils peuvent faire de leur moto.
- Il reste le problème de l'occupation récurrente du parking de l'école primaire par des jeunes... Depuis plusieurs semaines, ils semblent faire des efforts pour gérer leurs déchets et ne pas déranger les voisins mais les rassemblements sont toujours d'actualité et agacent les riverains. Les élus et gendarmerie interviennent systématiquement s'il y a une intrusion dans les locaux de l'école (préaux du primaire et de la maternelle...), une enquête est d'ailleurs en cours. Reste le problème de l'éclairage public qui est forcé régulièrement avec l'armoire publique vandalisée... Tous les systèmes mis en place ne fonctionnent pas... Citéos, en charge de la maintenance de l'éclairage public, cherche donc de nouvelles solutions pour sécuriser l'armoire.
- L'entreprise précise par ailleurs qu'elle a commandé des mâts pour remplacer ceux accidentés en Février mais n'a toujours pas reçu la commande...

# INFORMATIONS COMMUNALES



## Remerciements - Spécial COVID-19

Impressionnant travail de Julien Sue, voisin très proche de la fontaine de la rue du même nom. Il a profité d'une journée de confinement pour embellir le domaine public. Merci à lui !



### COLLECTE

En suite de l'appel lancé par la mairie au profit du personnel soignant, une collecte a été réalisée le jeudi 24 mars. Elle a permis de déposer des gants, masques, tenues de protection, lunettes de protection... à la clinique St Vincent qui se charge ensuite de redistribuer le matériel aux établissements qui en ont besoin, notamment les EHPAD.

**Merci pour votre générosité !!!**

Les élus.es remercient chaleureusement Laurianne Masson, Sylvie Feuvrier, Ghyslaine Simonin et toute l'équipe du groupe «des loisirs créatifs» de l'ALE qui ont cousu bénévolement de nombreux masques lavables pour les résidents de l'accueil du Château d'Uzel, les bénévoles de la bibliothèque, les habitants...

## Remerciements spécial COVID-19 - Infirmières

Lors de cette crise sans précédent que nous venons de traverser, les habitants de Pelousey ont fait preuve d'une incroyable solidarité.

En effet, face à la pénurie de matériel à laquelle nous avons été confrontés dès le début de la crise, beaucoup de Pelouséens nous ont spontanément proposés ce qu'ils avaient à disposition chez eux : masques chirurgicaux, masques FFP2, gants, lunettes de protection, visières, solution hydro-alcoolique... certains draps ont même été sacrifiés par une couturière, pour devenir des blouses de protection contre ce virus !

Ce formidable soutien ainsi que les encouragements à 20h nous ont vraiment fait chaud au cœur, à un moment où l'insécurité hantait notre quotidien de soignants...

Pour tout cela, nous souhaitons très sincèrement vous remercier d'avoir pris soin de nous, pour que nous puissions continuer de prendre soin de vous en toute sécurité !  
**MERCI !**

Sabrina et Amandine

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Réunion publique Orange Fibre Mardi 18 février - Salle St Martin

Très forte affluence lors de la réunion publique proposée par M. François Pons d'Orange pour expliquer à toute la population le déploiement de la fibre dans le village.

Cette réunion a donné lieu à un compte-rendu qui a été publié rapidement sur le site (consultable dans l'onglet actualités). [www.pelousey.com](http://www.pelousey.com)

Les travaux sont bien entendu perturbés par la crise sanitaire mais des interventions ont toujours lieu. De nombreux foyers sont déjà raccordés Grande Rue, Rue du Vallon de Bouvreuil, du Vert Village...



## Comité consultatif forêt

Cette année encore, nous vous proposons à la vente du bois de nos forêts, par lot de 4 stères, coupé en 1M, au prix de 34,50€ le stère.

Il nous reste du bois coupé au printemps 2019 sur la route des Auxons, complété par la coupe de cette année sur la route de Noironte. Nous vous proposons un enlèvement les samedis 1er Août et 29 Août.

Si vous êtes intéressés, il suffit d'appeler la mairie et de transmettre votre adresse mail et/ou numéro de portable. Concernant la réservation du bois sec de l'an dernier, les premiers inscrits seront les premiers servis ! Les demandes supérieures à 2 lots de 4 stères ne seront assurées que si le stock le permet.



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Opération de réhabilitation du cimetière communal

Les habitants de PELOUSEY le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Cela étant, il faut savoir que l'amélioration de l'aspect d'un cimetière n'est pas une mince affaire, et ne peut se régler qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...

Pour comprendre la procédure qui a été mise en place, il y a maintenant plus de 3 ans, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé (c'est à dire sur lequel un droit de jouissance privé a été accordé pour une certaine durée). En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit.

Bien évidemment, cela devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant droit connu. A partir de là, face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles. Pour autant, les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles.

Aussi, la solution consiste pour les communes à mettre en place et mener à terme la procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L2223-17 et 18 ; R2223-12 et suivants).

En résumé, il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par deux procès-verbaux, espacés d'une période de 3 ans, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés et ont cessé d'être entretenus. A terme, la commune peut alors reprendre les terrains. Durant tout le déroulement de la procédure, les listes d'emplacements concernés sont consultables en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure et jusqu'à son terme, chaque famille peut intervenir pour remettre la sépulture en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.



# INFORMATIONS COMMUNALES



## Opération de réhabilitation du cimetière communal

Bien entendu, les travaux à effectuer peuvent être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

Votre équipe municipale est donc bien consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais, par la même, cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité.

C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité est assistée par un cabinet spécialisé en matière de réhabilitation de cimetières : le Groupe ELABOR « Cimetières de France ».

Aussi, la procédure arrivant dans sa phase finale, même si nous avons eu l'occasion durant ces trois dernières années de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés, nous souhaitons que l'ensemble des habitants continue de participer activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles ayant déménagé, de façon à ce que tous les ayants-droit concernés qui le souhaitent puissent encore prendre leurs dispositions.

C'est à notre avis un élément humain fondamental pour la réussite et l'efficacité de cette opération, et pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.



Stéphanie Charbi  
Françoise Fumey

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Comité consultatif fleurissement 2020

Cette année, le fleurissement s'est adapté aux règles de déconfinement progressif. Les plantations se sont déroulées les 19 et 20 mai 2020 dans la bonne humeur et avec le plaisir de partager. Nous avons sélectionné les fleurs :

- En utilisant le bilan du fleurissement 2019 (Merci à Daniel Varchon et Michel Aioldi)
- En favorisant un fleurissement pérenne et mellifère
- En testant de nouvelles variétés pour développer la biodiversité
- En choisissant des espèces nécessitant peu d'eau dans un souci de préservation des ressources

Nous avons diversifié les fournisseurs en choisissant :

- Le GAEC Baulieu de François pour encourager les liens de proximité
- L'établissement Boichard pour entretenir les liens satisfaisants depuis plusieurs années
- L'établissement Ballet de Montferrand le château pour compléter avec de nouvelles plantes
- "Les jardins des potes en ciel", un maraîcher-permaculteur pour des plants de tomates cerises, répartis dans les massifs sur le chemin de l'école pour régaler les enfants

Nous avons identifié des référents par massif dont les missions sont les suivantes :

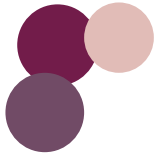
- Le désherbage et préparation du massif
- La plantation
- Le suivi de l'évolution du massif pour en référer au comité fleurissement
- Des propositions d'améliorations et des modifications pour l'année suivante

Nos employés communaux François et Patrick ont préparé en amont les jardinières avec le terreau. Les référents étaient livrés en plants et matériel, sur place par les employés ou avaient la possibilité de venir chercher le matériel sous la forme d'un "drive" aux ateliers municipaux.

Distanciation sociale oblige, nous partagerons notre moment de convivialité lors de notre journée "défleurissement" cet automne, qui nous permettra de préparer les massifs pour l'hiver en protégeant les plantes vivaces testées cette année.



Stéphanie Gharbi et Martine Bouchey



# URBANISME

---

<b>DECLARANT</b>	<b>NATURE DES TRAVAUX</b>
LADERRIERE Emmanuel	Véranda
LADERRIERE Fanny	Piscine
PERNOT Emilie	Piscine semi-enterrée
FAIVRE Gérard	Changement portes et fenêtres
GANEVAL Richard	Abri de jardin
PRUDHOMME Eric	Balcon et clôture
MEYER Alexandre	Abri de jardin
ORTIGER Régis	Pose de panneaux photovoltaïques
JACQUET Francis	Déplacement et création d'ouvertures
BRAS David	Clôture
COUCHON Emeline	Création d'ouverture
LAKHDAR Hicham	Ravalement de façade
DUPONT Eric	Piscine
FAIVRE Teddy	Clôture
VARCHON Daniel	Véranda
CLAUSSE Thomas	Pergola bioclimatique
TISSERAND Mickaël	Clôture
JEANGUYOT Luc	Division de terrain
PAUL Ludovic	Abri de jardin et clôture
AICH Rachid	Construction d'une maison individuelle
MAGNIN Amandine	Ajout d'un garage accolé à la construction en cours
OUAKED Belkacem	Modification altimétrie
BAVEREL Cyril	Construction d'une maison individuelle

# BIBLIOTHÈQUE

---

La bibliothèque s'est vue contrainte de fermer ses portes durant la période de confinement. Malgré tout, l'équipe est restée active en préparant une liste des achats, qui ont pu s'effectuer dès la réouverture des librairies.



En suite de la levée du confinement, nous avons pu rouvrir au public avec un système de drive et de réservation en amont des livres via un catalogue élaboré par nos bénévoles. Le protocole sanitaire ainsi respecté, nous avons eu la joie de revoir nos lecteurs.... masqués !

Une seconde phase de réouverture a eu lieu début Juin avec un accueil au public, et toujours le respect des mesures barrières (2 personnes maxi dans la bibliothèque, port du masque obligatoire, lavage des mains à l'entrée et à la sortie et sens de circulation). Il en sera ainsi jusqu'à nouvel ordre.

Pour pallier la fermeture de la bibliothèque, une permanence exceptionnelle sera assurée durant tout le mois de Juillet le mercredi de 14h à 16h en plus du samedi de 10h à 11h30.

Juste avant le confinement, c'est avec plaisir que nous avons accueilli Danièle HELLEC qui vient renforcer notre équipe de 11 bénévoles répartis sur 3 jours de permanence.

L'expo mangas est à présent terminée, elle a rencontré un vif succès auprès des petits et des plus grands.

Nous vous rappelons que nous serons fermés du 01 au 28 Août 2020 pour la période estivale.

Nous tenions à remercier chaleureusement la municipalité pour son soutien, les couturières pour les masques et nos fidèles lecteurs qui font vivre cette bibliothèque.

Valérie Brulé

## La bibliothèque en quelques chiffres:

Nombre de livres achetés : 119 livres  
Nombre de livres en stock : 3293 livres  
Nombre d'adhérents : 204 dont 187 adhérents actifs  
ayant emprunté au moins 1 livre au cours de l'année



# BIBLIOTHÈQUE

LES NOUVEAUTÉS - MAI 2020



Jussi ADLER OLSEN



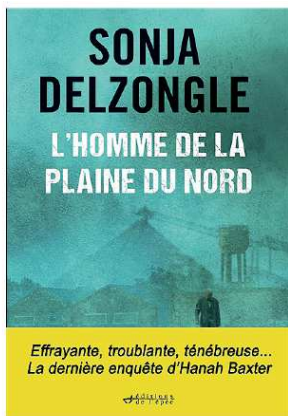
Lisa GARDNER



Victoria MAS



Marion MONTAIGNE



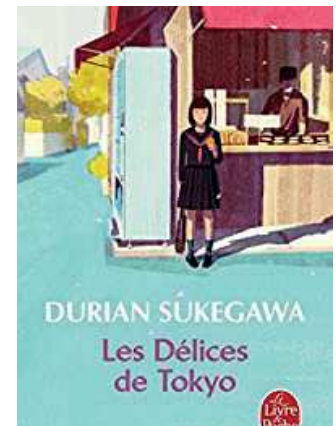
Sonja DELZONGLE



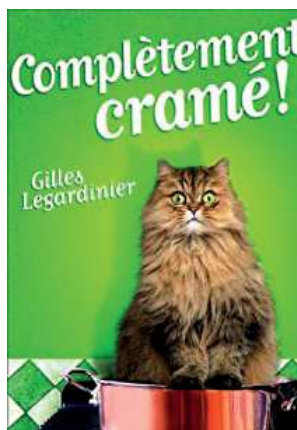
Agnès LEDIG



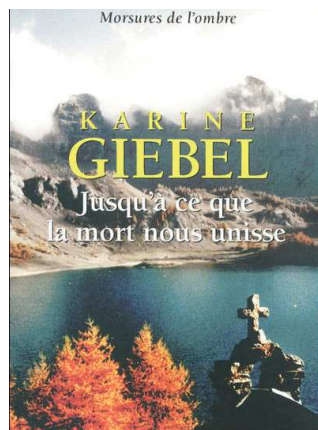
Valérie PERRIN



Durian SUKEGAWA



Gilles LEGARDINIER



Karine GIEBEL



Tatiana DE ROSNAY



Delia OWENS

# CENTRE DE LOISIRS DE PELOUSEY



Ouverture  
du 6 au 24 Juillet  
du 24 au 28 Août  
pour les enfants de 4 à 11 ans

Horaires 8h30 à 17h30  
Garderie éducative de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h  
Les inscriptions sont toujours possibles

Le camp ados a malheureusement été annulé cette année, en raison  
de la crise sanitaire

Pour les plus petits, 2 mini camps sport nautique à Marnay:  
Du 15 au 17 Juillet  
Du 20 au 22 Août

Les inscriptions pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire pour la rentrée de  
Septembre ne sont pas automatiques.

Merci de prendre contact avec nous!

Nous mettons tout en oeuvre pour accueillir les enfants le  
plus normalement possible tout en respectant les gestes  
barrières.

La bonne humeur est toujours présente dans le centre de  
loisirs

Tél : 06 33 84 96 48  
09 63 44 78 96

[francas.pelousey@orange.fr](mailto:francas.pelousey@orange.fr)

Khalid

# NOUVEAU À PELOUSEY

---

## CABINET DE KINESITHERAPIE

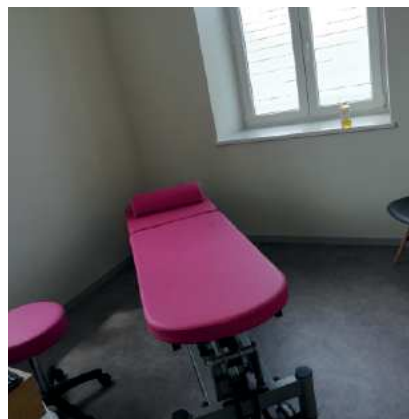


Angélique CHARRON, originaire de Pelousey, masseuse kinésithérapeute, a ouvert son cabinet au 1er étage de la Mairie 19b Grande Rue.

Elle vous accueille dans cabinet facile d'accès grâce à une passerelle et un parking. 3 salles de soins et une salle destinée aux exercices équipée de matériels de rééducation sont à votre disposition.

Cabinet ouvert du Lundi au Vendredi, sauf le Mercredi après-midi

Prise de rendez vous au 03.81.55.03.55



 Adresse : 19b Grande Rue à Pelousey

 Prise de rendez-vous  
au 03 81 55 03 55

# Les événements passés

Conférence de M. Jean Fyot



## *TECHNIQUES DE CAMOUFLAGE*

Explications sur les techniques d'affût, du matériel de camouflage acheté et bricolé...

Présentation de vidéos animalières, de magnifiques photos d'animaux à l'état sauvage, pris sur le vif sans jamais les déranger, dans le respect de leur environnement.

Le 20 février 2020

---

## Représentation théâtrale



## *LA TROUPE DU THEATOUR*

est venue présenter sa pièce « un pépin dans les noisettes » de Jean-Claude Martineau devant un public nombreux.

Le 29 février 2020

---

## Cérémonie du 8 mai



Dans ce contexte de crise sanitaire, la cérémonie a été célébrée dans le respect des consignes gouvernementales.

Le dépôt de gerbe a eu lieu à 11h par M. Farrenc Berre, Président de l'Amicale des Anciens Combattants et Catherine Barthelet, Maire.



# Les événements passés

## Collecte ligue contre le cancer



Résultat de la collecte 2019 au profit de la ligue contre le cancer organisée par des bénévoles du village : 69 donateurs pour un résultat de 1950€. L'argent collecté sera employé dans notre région pour soutenir la recherche, l'accompagnement des malades, l'information et la prévention. La ligue cherche de nouveaux bénévoles pour organiser la prochaine collecte 2020 à Pelousey.

Pour toute information, vous pouvez contacter Alain SACLIER: 0381812377 – cd25@ligue-cancer.net

---

## RFAM / Francas de Pelousey



### SOIRÉE D'ÉCHANGES

Organisée par le Relais Familles Assistantes Maternelles dans les locaux de l'accueil périscolaire le 5 février 2019 à 18h30 sur la thématique de l'alimentation « bien manger pour bien grandir ! »

Le 5 février 2020

---

## Conférence du Dr Annie MAURIN



### SUR LES ANIMAUX VENIMEUX *Morsures – piqûres*

Que faut-il faire ?... et surtout ne pas faire ? Explications, conseils, premiers gestes et réactions à privilégier ont été expliqués par Mme Maurin avec photos à l'appui et présentation des risques, notamment avec les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Le 15 février 2020

# Les événements passés

## Cérémonie appel du 18 juin



Quelque peu oubliée au sein des quartiers militaires, cette commémoration rappelle qu'il y a aujourd'hui 80 ans sur les ondes de la BBC, un homme, le Général De Gaulle, exilé à Londres, n'a pas admis avoir perdu la guerre contre l'Allemagne nazie et a lancé un appel aux forces françaises sur le territoire britannique à résister.

Organisé par l'amicale des anciens combattants de Pelousey, ce devoir de mémoire s'est déroulé cette année en comité restreint suite aux contraintes sanitaires dues à la pandémie.

La participation à cette cérémonie a été limitée à Madame Barthelet, maire de Pelousey, Monsieur Vienet, Conseiller Départemental, Monsieur Coulon Président de l'Amicale des Anciens Combattants de Pouilley Les Vignes et aux membres du bureau des Anciens Combattants de Pelousey.

Après la montée des couleurs, le président de l'amicale, Daniel Farenc-Berre, a rappelé dans quel contexte s'était déroulé l'évènement. Le président d'honneur de notre association, Marcel Villemin, a ensuite fait lecture de l'Appel du Général De Gaulle. Le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux Morts par les autorités et l'appel aux Morts ont suivi.

Après la diffusion du chant des partisans toujours aussi poignant, le président a remercié tous les participants pour leur présence et les a invités à partager un vin d'honneur.



# Les associations

## Association Loisirs Évasion

Une fin d'année un peu particulière pour l'ALE en ce mois de juin 2020...

Tout d'abord, ce méchant virus qui nous a contraint, comme tant d'autres associations, à stopper nos activités au 16 mars et qui ne nous a, malheureusement, pas permis de les reprendre malgré notre envie...

Notre première pensée a été à ce moment-là pour nos animateurs, les activités qu'ils animent étant souvent leur seule source de revenus. Très rapidement, nous avons donc fait le choix de continuer à les rémunérer et nous souhaitons remercier chaleureusement tous les adhérents qui, par leur esprit de solidarité, ont rendu ce geste possible.

C'est également avec regret que nous avons dû annuler la « Faite de la musique », rendez-vous incontournable pour bon nombre de Pelouséens. Mais ce n'est que partie remise et vous pouvez d'ores et déjà réserver votre 19 juin 2021 pour une fête qui n'en sera que plus belle, plus musicale et plus festive.

Une fin d'année qui rompt les habitudes, bouleverse le cadre existant avec le départ de 8 membres de notre association...

Marie-Pierre, Pierre, Pascal, Anne, Sylvie, Nathalie, Dominique et Laurent vont pouvoir à leur tour profiter du dynamisme de notre commune en toute quiétude et se consacrer à des projets plus personnels. Nous tenons à les remercier publiquement pour l'investissement et le dynamisme dont ils ont fait preuve. L'esprit associatif qui règne (qui rayonne serait d'ailleurs le mot plus juste) au sein de notre commune leur doit beaucoup et leur succéder avec autant de talent va être un véritable défi dans les prochains mois.

Mais rassurez-vous la relève est là et c'est avec beaucoup de joie que nous accueillons : Aline, Annaelle, Sylvie, Karine, Clothilde, Elodie, Fabien, Pierre et Kevin. Merci à eux de faire le pari de l'associatif pour continuer à vous proposer activités et moments festifs.

Nous ne manquerons pas de leur consacrer un petit article au mois de septembre. Et à vous, derrière votre TU, si des envies d'investissement vous démangent, n'hésitez à vous faire connaître !

Nous vous souhaitons à tous un très bel été dans l'attente de vous revoir en septembre pour la reprise des activités !

Ghyslaine, Nicole, Agnès, Christelle, Virginie, Charline, Jean-Michel, Geoffroy et Éric



Les membres sortants

# Les associations



Les membres entrants

## Informations importantes :

Cette année, une priorité sera donnée aux adhérents de 2019/2020 avec une possibilité de se réinscrire dès début Juillet dans les différentes activités et la gratuité de l'adhésion à l'ALE d'un montant de 8 euros. Rapprochez-vous de votre animateur ou responsable d'activité pour plus de renseignements.

## Dates à retenir :

- Du 5 juillet au 25 août : période de réinscriptions des adhérents 2019/2020
- Mercredi 09 septembre : soirée des inscriptions à la Maison de la Noue pour les nouveaux adhérents ou ceux qui n'ont pas fait la démarche de réinscription pendant l'été
- Mercredi 25 novembre : Défis de la Boucle-Pelousey Etape 2
- Samedi 05 décembre : Téléthon
- Samedi 19 juin 2021 : Faites de la musique

## Chorale KRYZALYA



Dès fin mai, notre dynamique cheffe de chœur Paule PERROS a tenu à de sympathiques retrouvailles des choristes.

Ainsi, tous les mardis après-midi, elle nous fait à nouveau chanter en plein air et en toute sécurité, vers la Noue .

Paule nous convoque par pupitre, en ne dépassant pas 10 personnes.

Ces quelques instants nous sont précieux et nous permettent de penser avec elle à de futurs projets.

Rendez-vous en septembre !

Contact Paule Perros 06.71.27.16.12

Fabienne LEJEUNE

# Les associations

---

## *Culture et Loisirs avec les Retraités du Doubs ( C.L.R.D.)*

---

On ne pourra pas dire que la période n'a pas été perturbée par les événements sanitaires récents. Le monde entier est concerné et les répercussions sont évidemment nombreuses, chacune à leur niveau et selon le degré de l'attente des activités en cours.

L'association CLRD s'est adaptée par obligation aux circonstances nécessaires et obligatoires. Nos voyages programmés en 2020 se voient en grande partie modifiés. Il a fallu en effet et selon les circonstances les annuler ou les reporter ... Autant dire que les bénévoles actifs de l'association ont été mis à contribution.

Souvenez-vous, tout au début le virus n'était présenté qu'étant un simple virus de grippe, un peu plus conséquent que d'autres mais il n'y avait pas à s'en faire un souci extraordinaire, d'autant que ce virus Covid-19 était supposé disparaître avec l'été...

Puis très rapidement la place qu'il envahissait à travers le monde prenait une toute autre tournure. Ce que nous entendions aux informations de 13 heures n'était déjà plus aussi vrai à 20 heures. Rapidement ce virus très virulent a obligé la population à prendre des précautions pour préserver leur santé.

Au sein de notre association, les phrases, les mots rassurants se trouvaient contredits rapidement et pour émettre dans ces conditions, il faut se rendre compte que ça devenait assez inconfortable. Rassurer nos adhérents sur l'impossibilité de voyager de suite mais avec un report raisonnable devenait impossible. Il faut alors imaginer nos 350 adhérents inquiets pour leurs voyages... Qu'en adviendraient-il? Quelles sont les conditions de report, et leurs prix, et les remboursements... Là aussi sur tous ces sujets sensibles, nous avons dû nous adapter et faire entendre la bonne raison, la bonne résolution pour que tout se passe au mieux.

Cette gestion de crise sanitaire a obligé à garder la tête très froide pour ne pas laisser place à une panique qui aurait pris le dessus.

Avec le recul, je peux dire aujourd'hui que nous avons fait face aux répercussions qui auraient pu être dramatiques. Notre savoir faire, notre savoir être, l'expérience existentielle de la CLRD a conduit à une bonne conduite de l'ensemble des difficultés, celles-là même dont nous n'avions pas conscience en Février de cette année.

Aujourd'hui, des voyages sont annulés et d'autres sont reportés à l'automne ou en 2021. Les activités prévues en 2021 ont été distribuées de sorte à ce que «la vie» puisse continuer. On s'aperçoit que nos adhérents qui avaient peine à retrouver facilement le chemin du voyage s'efforcent d'y croire à nouveau. Pour finir même en cette période qui risque de durer encore un peu, tout cela ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Il est donc possible de s'inscrire à nos voyages en toute sécurité, notre priorité étant d'assurer la bonne santé de chacun. Deux mails sont possibles pour en obtenir le programme 2021:

[dupre.clrd@aol.fr](mailto:dupre.clrd@aol.fr) et [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr).

C'est avec un grand plaisir que nous vous y retrouverons.

Didier DUPRE

# Les associations

*Reprise et portes ouvertes à l'école de musique instrument, chant et animation*



L'Ecole de Musique Instruments, Chant et Animation (EMICA) reprend ses activités à compter du lundi 14 septembre (reprise des cours). Forte de ses 200 élèves et de ses 18 professeurs, l'école propose des cours de formation musicale ainsi que 16 disciplines instrumentales enseignées par des professeurs diplômés d'état ou titulaires d'un prix de conservatoire.

L'admission des enfants est possible dès l'âge de 6 ans : c'est un cours d'éveil

musical agrémenté de la participation à la chorale d'enfants.

Dès l'âge de 7 ans, l'enfant débute l'étude de la formation musicale (solfège) ainsi que l'apprentissage d'un instrument. Pour parfaire la formation de ses élèves, l'EMICA propose aussi la participation aux différents orchestres.

Il existe aussi la possibilité de pratiquer le chant au sein de la chorale d'enfants « les p'tits loups du chant », de la chorale d'adultes « Emicanto » ou en cours individuel.

La Mairie de Pelousey met à la disposition de l'école de musique la salle du conseil municipal pour certains cours. Les lieux des autres cours sont : Pouilley-les-Vignes, Pirey, Franois et Chemaudin en fonction des disciplines. Dans ses nombreux projets et animations, l'EMICA propose un après-midi « portes ouvertes » le samedi 5 septembre de 14h à 17h à la Salle des associations de Franois.

Renseignements :

Laurent SILVANT (directeur) mairie de Franois du lundi au vendredi (9-12h et 14h-17h30)

Au 03/81/48/53/89 ou 06/37/02/09/38 ou par mail : emica2@orange.fr

Site : [www.emica.fr](http://www.emica.fr)

Laurent SILVANT

## *Amicale Pélouséenne pour le don du sang*

**MERCREDI 27 MAI**

*Une bonne collecte !*

En cette période de pandémie du Covid 19, 53 poches ont été prélevées, on peut se réjouir de cette bonne collecte.

Merci de votre régularité et bienvenue aux nouveaux donneurs qui étaient nombreux à ce rendez-vous.

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable, qui permet chaque année de soigner plus d'un million de malades.

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez au moins 50 kg :

**Vous êtes apte au don.  
Vous pouvez sauver une vie.**

La prochaine collecte aura lieu le **mercredi 21 octobre 2020.**





# DIVERS

Rentrée 2020 : la demande d'abonnement Ginko Pass 4/17  
c'est maintenant !

Vos enfants prendront les lignes Ginko à la rentrée scolaire  
de septembre ? Dès maintenant, faites votre  
demande d'abonnement PASS 4/17 !



Où créer ou recharger l'abonnement PASS 4/17 ans de mes enfants ?

Démarches 100% en ligne (paiement par CB) ou par correspondance (chèque ou prélèvements automatiques mensuels) : vous avez le choix !  
Attention, pour un paiement en prélèvement automatique ou pour un paiement par chèque à partir de 2 enfants abonnés, c'est MAINTENANT : formulaire à retourner avant le 6 juillet 2020.

---

03 70 27 71 60  
(prix d'un appel local)  
lundi au samedi / 7h - 19h

Appli Ginko  
Temps réel - itinéraire - info  
trafic

La boutique Ginko  
Centre St Pierre  
28, rue de la République -  
Besançon  
lundi au samedi / 10h - 19h



# DIVERS

---

Nous venons vous informer de l'arrêt total de la récupération des bouchons plastiques. En effet, après le confinement, l'entreprise qui nous achète notre plastique ne peut plus en recevoir, leur stock étant plein, faute de commandes de leurs clients.

"LA CROIX VERTE"



ASSOCIATION D'ÉCOLOGIE POPULAIRE

Le prix du pétrole étant au plus bas, celui des résines issues du pétrole l'est aussi, entraînant la chute des cours du plastique recyclé. Cette période peut durer jusqu'au mois de septembre et rien n'est sûr.

Pourquoi doit-on arrêter la collecte ? Aujourd'hui, notre benne est pleine et pour le moment nous ne pouvons pas la livrer même si nous donnons ce produit à l'entreprise. Nous allons devoir mettre tous les bouchons dans des sacs, les stocker tant que la benne ne sera pas vidée et nous n'avons guère de place.

Il est donc primordial pour ceux qui ont trop de stock chez eux de nous les livrer une dernière fois, mais de prévenir tous vos donateurs que la collecte s'arrête et qu'ils doivent mettre dorénavant les bou-

chons dans les bacs de recyclage.

C'est l'action de 17 années qui va s'arrêter. C'est 350 tonnes que nous avons collecté grâce à votre aide et nous avons pu financer pour 60 000 euros de matériel.

C'est avec tristesse que nous arrêtons cette Opération Solidarité Bouchons, nous ne pensions pas que le confinement et l'arrêt d'une partie de l'économie nationale puissent nous amener à cette situation. Nous vous tiendrons au courant de la suite des événements.

Le bureau et les bénévoles vous remercient de votre longue participation

Philippe GUY

---

## VOUS ETES UN PARTICULIER ?

Pensez à la Déclaration d'Intention de Commencement de travaux (La DICT)

### **Ne débutez pas les travaux sans prévenir les exploitants de réseaux**

#### **LA REGLEMENTATION**

En tant que particulier, vous devez informer les exploitants de réseaux de travaux à venir et de leur localisation pour assurer la pérennité des réseaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2012, tout particulier doit, avant d'entreprendre des travaux adresser aux exploitants de réseaux une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), conformément au décret n° 2011-1231 du 5 Octobre 2011. En domaine public comme en domaine privé, tous les projets et travaux doivent faire l'objet d'une consultation du guichet unique des réseaux.

#### **LA DT-DICT CONJOINTE**

En tant que particulier, vous devez utiliser le formulaire CERFA de DT-DICT conjointe.

Dans le cadre des travaux de faible ampleur et de courte durée, tout particulier doit réaliser une DT-DICT conjointe. Cette démarche peut être confiée à un prestataire conventionné avec l'INERIS comme DICTservices.fr PROTYS.fr Sogelik.fr ...

L'envoi du formulaire DT-DICT conjointe est une procédure accélérée grâce à l'envoi simultanée de la DT et la DICT.

#### **DANS QUELS CAS REALISER UNE DT-DICT ?**

- Lors d'une construction d'une maison, d'une extension, d'un garage ou la pose d'un portail ou d'une clôture.
- Lors d'une rénovation de charpente ou de fenêtres à moins de 3 mètres d'une ligne aérienne,
- Lors d'une vente d'une maison ou d'un terrain
- Lors de la construction d'une piscine
- ...

Plus de renseignements auprès  
de la commission urbanisme





# CALENDRIER SYBERT

## JOURS DE COLLECTES DES DÉCHETS

### ● JUILLET

Déchets réisuels : mercredi 1er & 29  
jeudi 16

Déchets recyclables : mercredi 8 & 22

### ● AOÛT

Déchets réisuels : mercredi 12 & 26

Déchets recyclables : mercredi 5 & 19

### ● SEPTEMBRE

Déchets réisuels : mercredi 9 & 23

Déchets recyclables : mercredi 2 & 16 & 30



# CIVISME

## UN VILLAGE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber manuellement les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chien/s
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers (nous pouvons fournir des cendriers de poche)
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des ramassages, et les rentrer le jour même ....

MERCI À VOUS





# ÉTAT CIVIL



## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacs entre :

Laura ZANUELLA et Antoine PLACE le 13/06/2020



## MARIAGES

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage entre :

Ludivine SIMOËS et Baptiste VINEL le 13/06/2020



## NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

Giani BIDAULT le 18/02/2020

Léandre COQUIBUS le 06/04/2020



## DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :

Liliane DEMARE, épouse LAFONS le 06/03/2020










Robert ALLEMAND le 13/03/2020

*Pour information, notre liste n'est pas exhaustive, les personnes concernées devant nous donner leur accord pour publication en respect de la législation relative à la protection des données.*





# COORDONNÉES

## SANTÉ

 Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés	39 66
 Urgences pharmacies	32 37
 Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste 38 Grande Rue	03 81 55 41 00
 Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières	03 81 58 98 17
 Mme Christine Ardiét, orthophoniste 38 Grande Rue	03 81 55 49 79
 Mme Alexia Marrot, orthophoniste 38 Grande Rue	03 81 55 49 79
 Mme Delphine Dall'o, osthéoopathe 38 Grande Rue	06 37 72 72 08
 Mme Marie-Jo Gacek, conseillère conjuguale, psychothérapeute, sexothérapeute 38 Grande Rue	06 84 39 20 74
 Mme Angélique Charron, masseur-kinésithérapeute 19 bis Grande Rue	03 81 55 03 55

## BIEN ÊTRE

 Mme Kathy Chauvin, thérapeute psycho-corporel- énergétique / Kinésologie / Somatorelaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress, 6 Grande Rue	06 17 79 89 99
 Mme Claudine Bas, praticienne massages du monde : californien, ayurvédique, balinais, suédois « la Villanelle », 10 La Plantière	07 66 89 74 19

## ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du relais des assistantes maternelles sont disponibles en Mairie

Contact local Est Républicain

Jean-Marie GUIERDET

 06 88 06 18 46 - [jmguierdet@orange.fr](mailto:jmguierdet@orange.fr)

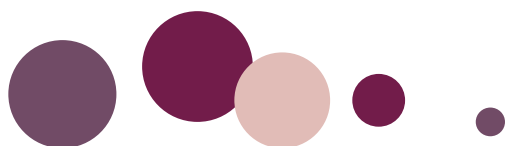
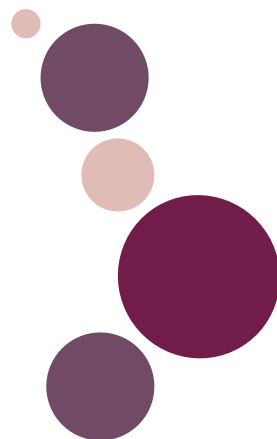
### Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY ET PIREY  
Heures d'été (du 1er mars au 31 octobre)  
Du lundi au vendredi:  
de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50  
Samedi:  
de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h50

### Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz  
24h/24 et 7j7 | 0 800 47 33 33

Raccordement Gaz :  
De 8h à 17h | 09 69 36 35 34  
Lundi à vendredi



## Bel été à tous et toutes

---

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 17h à 19h      Jeudi : 10h à 12h  
Mardi : 10h à 12h      Vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h      Samedi : 10h à 12h

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi : 14h00 à 16h00      Rappelons que le prêt de livres est gratuit.  
Jeudi : 16h30 à 17h30  
Samedi : 10h à 11h30      ☎ 03 81 55 91 18      @ biblio.pelousey@orange.fr  
Sauf vacances scolaires.

Ouverture exceptionnelle tous les Mercredis de Juillet de 14h à 16h  
Congés d'été du 1 au 28 Août 2020

### Horaires autorisés pour les engins à moteur

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30  
Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Responsable publication: Catherine BARTHELET  
Réalisation du bulletin: Hélène SUE  
Crédit photos: Hélène SUE - Mairie et les Présidents d'associations